



## Quelques pistes d'action décidées par le Conseil économique :

### Pour réduire les dépenses :

- Mutualiser les achats et commandes de papeterie, d'hosties, de vin de messe... Désigner un responsable par poste d'achat.
- Revoir les contrats d'entretien en lien avec le « Cèdre ».\*
- Changement de fournisseur de gaz et électricité dans le cadre des accords « Cèdre ».\*
- Mise en place d'une fiche remboursement de frais et de déplacement.
- Poursuivre les travaux d'isolation du presbytère (fenêtre double-vitrage) et d'économie d'énergie (robinets thermostatiques.)

### Pour augmenter les ressources :

- Loto, repas, appel à don pour une opération précise
- Location du rez-de-chaussée de NDE
- Une quête spécifique pour le chauffage en période hivernale.
- Rappeler et encourager la possibilité de dons pour la paroisse par le biais de l'association STAM (Sainte Thérèse Assas Montpellier) qui peut délivrer des reçus fiscaux. Donner plus en payant moins d'impôts. Dons à l'ordre de STAM à remettre à l'accueil de la paroisse ou dans la quête du dimanche.



**N'attendez pas tout de vos prêtres, de l'EAP  
ou du conseil économique ! Toutes les idées  
seront les bienvenues !**

*\* Le « Cèdre » est une centrale d'achat de l'Eglise qui offre des prestations particulièrement avantageuses.*

## Paroisse Saint Augustin de l'Aqueduc

[www.saint-augustin-montpellier.catholique.fr](http://www.saint-augustin-montpellier.catholique.fr)

42, avenue d'Assas - 34000 Montpellier

Tél : 04 67 63 05 74

E-mail : [paroisse.staa@diocese-montpellier.fr](mailto:paroisse.staa@diocese-montpellier.fr)



**Église Sainte Thérèse**

42 avenue d'Assas

Tél. : 04 67 63 05 74

**Église Notre Dame d'Espérance**

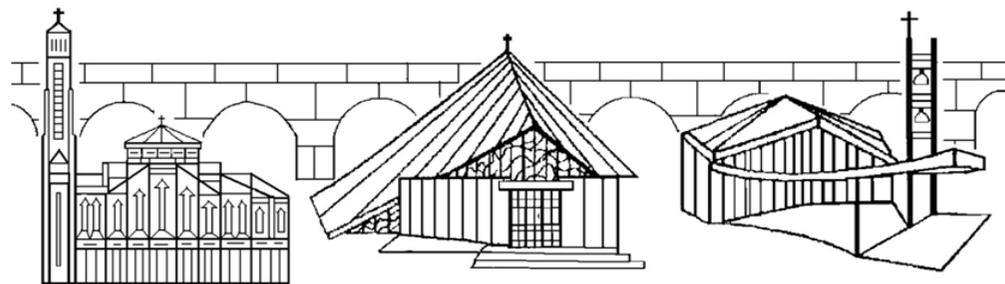
3 rue Notre Dame d'Espérance

Tél. : 04 67 63 00 89

**Église Saint Esprit**

78 rue Sainte Geneviève

Tél. : 04 67 63 18 35



Sainte Thérèse

Saint Esprit

Notre-Dame d'Espérance

## Paroisse Saint Augustin de l'Aqueduc

### Présentation des comptes de l'année 2017

Vous découvrez dans ce document une présentation simplifiée des comptes de notre paroisse que le Conseil économique a validés dans sa session du 9 mai 2017. Je tiens à remercier Bernard, Guy, Paul, Philippe, Robert, et Thierry, pour leur engagement dans ce Conseil. Comme vous le savez déjà, Paul est désormais le trésorier de notre paroisse. Depuis le mois de janvier nous ne disposons plus que d'un seul compte bancaire : « *Paroisse Saint Augustin de l'Aqueduc* ». Ceci facilite le travail des uns et des autres et le lien avec le diocèse. Dans ces remerciements, je n'oublie pas Agnès qui bien consciencieusement saisit les comptes, et facilite ainsi leur suivi et le travail du Conseil. Au sein du Conseil, tel ou tel attend de passer la main. Il nous faudra donc éveiller des vocations pour rendre à notre paroisse le service de la gestion de nos ressources et dépenses.

Je n'oublie pas non plus dans ces lignes celles et ceux qui rendent des services précieux à notre communauté : entretien de nos locaux, accueil, ménage, ouverture de nos églises, repassage, fleurissement de nos églises, sacristie, etc. Le temps donné ne peut être inscrit dans des lignes budgétaires, mais il contribue à limiter nos dépenses. Merci à chacune et à chacun. Le temps est venu de mutualiser aussi les compétences de chacun de nos clochers pour les mettre au service de l'ensemble de notre paroisse. Il nous faut aussi appeler des plus jeunes à nous aider, dans ces tâches matérielles.

Vous verrez que nos comptes sont déficitaires. Pour les équilibrer, il nous faut puiser dans de modestes réserves. Pour l'avenir, il nous faudra développer des ressources nouvelles et réduire nos coûts. Nous avons beaucoup reçu des générations précédentes ! A notre tour de continuer l'œuvre commencée pour les générations à venir. Un vaste programme !

Père Benoît Gschwind, curé modérateur

# Paroisse Saint Augustin de l'Aqueduc

## Comptes de fonctionnement année 2017



**Alors...** Il faut du vin... des hosties... de l'encens... quelques fleurs... Les aubes et les chasubles commencent à être vieilles et usées...



**Services extérieurs ?!**  
Beaucoup de factures pour l'entretien des bâtiments et des espaces verts, les assurances, le personnel de ménage et de secrétariat, les contrats de maintenance, le téléphone, l'éclairage, la sécurité, etc.

### Casuel ?

Il s'agit d'offrandes faites à l'occasion d'un service demandé à l'Eglise (Baptême, Mariage, Funérailles) Une part de ces offrandes est reversée au diocèse.



Il s'agit des messes demandées pour une intention particulière. A 17€ par messe cela fait **environ 350 messes par an pour 3 clochers et 5 prêtres...**



Dons à la paroisse pour l'entretien des bâtiments, les fleurs, etc. En faisant un don à l'association STAM (Sainte Thérèse Assas Montpellier), vous recevez un reçu fiscal. Votre aide est précieuse !  
**Merci !!!**

CHARGES 2017		RESSOURCES 2017	
Eau, gaz électricité	29 164 €	Salles, appartements et églises (concerts)	20 091 €
Fournitures diverses	2 019 €	Offrandes messes	6 087 €
Fournitures pour culte	4 758 €	Casuels	12 442 €
Cierges et votives	3 772 €	Dons	11 352 €
Services extérieurs	56 966 €	Offrandes cierges	7 565 €
Taxes foncières et autres impôts	8 855 €	Quêtes ordinaires	46 155 €
Contribution solidarité diocèse	20 943 €	Quêtes baptêmes, mariages, obsèques	9 293 €
Dotation aux amortissements	5 363 €	Service funéraire à Grammont	14 949 €
<b>TOTAL</b>	<b>131 841 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>127 935 €</b>
		<b>Déficit sur année 2017</b>	<b>-3 907 €</b>



**Contribution** fixée par le diocèse pour chaque paroisse. Participation au fonctionnement du diocèse. Cette somme provient des quêtes et casuels.



**Amortissement :**  
Aménagement du presbytère...  
Sonorisation de Sainte Thérèse...

**Grammont ?** Deux laïcs de notre paroisse assurent bénévolement un service hebdomadaire au funéraire de Grammont pour préparer et célébrer les funérailles. Merci à eux !



Le diocèse reverse à la paroisse une partie des offrandes faites à cette occasion.  
**Nous recherchons des personnes pour se former et assurer ce service.**



3 églises... 4 messes par week-end... 450 paroissiens... 52 week-ends dans l'année plus les fêtes moins 10 quêtes impérées... **Euh... Ca fait... Deux euros par paroissien... ?!** Quête impérée ??? C'est une quête qui remplace la quête habituelle du dimanche et dont la date et l'objet (Séminaires, Ecole catholique, Secours catholique, etc.) sont fixés par l'évêque.



Le Denier

**Denier de l'Eglise:**  
En 2017 : 398 donateurs dans notre paroisse et 115 450 € de dons !  
**Merci !!!**

### Trop cool !

C'est comme à la maison !  
L'Eglise aussi paye des impôts !

